

■ Évolution contrastée des indicateurs du recouvrement

Au mois de février, les indicateurs du recouvrement sont plus contrastés que les deux mois précédents. En effet, certains indicateurs des entreprises de petites tailles sont en recul par rapport au mois de janvier, tandis que ceux des entreprises de plus de 9 salariés sont en amélioration.

Le taux d'impayés des entreprises de moins de 10 salariés affiche une légère baisse de 0,03 point sur un an. Cette baisse intervient un mois après la première échéance trimestrielle de l'année. Elle s'explique notamment par une diminution des impayés, suite à une non-déclaration.

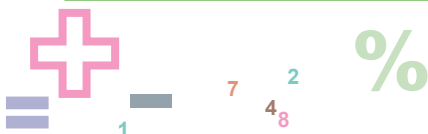
Parallèlement, le taux de ponctualité des paiements est en progression de 0,93 point, confirmant ainsi la tendance observée sur le premier mois de l'année. Les demandes de délais pour les petites entreprises stagnent en février, sur un an glissant (0,1 %). La comparaison sur les trois derniers mois connus fait néanmoins ressortir une hausse importante de 8,4 %. Cette hausse montre une inversion de tendance qui se confirme mois après mois.

Dans le même temps, les entreprises de plus de 9 salariés affichent un taux d'impayés en baisse sur un an (-0,10 point), sachant que le taux observé à fin février 2014 était anormalement élevé. Cette baisse en un an s'explique par la diminution des impayés, aussi bien pour les grandes entreprises (250 à 1 999 salariés) que pour les PME (10 à 249 salariés). A contrario, les impayés augmentent très légèrement sur les très grandes entreprises (2 000 salariés et plus) mais ils restent à des niveaux très faibles.

Par ailleurs, le taux de ponctualité de paiement des PME progresse de 0,20 point. Sur l'ensemble des entreprises de plus de 9 salariés, les demandes de délais sont en diminution sur un an glissant (-9,4 %). Cette évolution de tendance est un peu minorée par une tendance baissière mais légèrement moins favorable sur les trois derniers mois (-4,8 %).

Chiffre clé

2,2 millions d'appels téléphoniques reçus en 2014 à l'Urssaf Ile-de-France.



Indicateurs internes à la gestion de l'organisme

Évolution annuelle à fin février 2015

Entreprises - 10 salariés

Taux de couverture immédiat	+ 0,93 pt
Taux des restes à recouvrer	- 0,03 pt
Nombre de délais demandés (sur 12 mois glissants)	- 0,10 %

Entreprises + 9 salariés

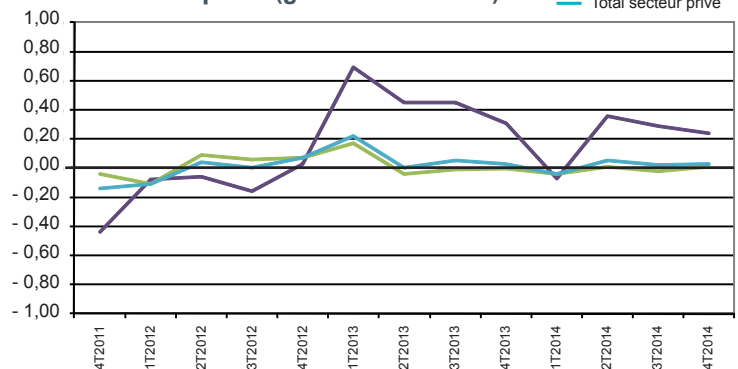
Taux de couverture immédiat *	+ 0,20 pt
Taux des restes à recouvrer	- 0,10 pt
Nombre de délais demandés (sur 12 mois glissants)	- 9,4 %

* hors entreprises de plus de 250 salariés

Taux de couverture immédiat : propension des cotisants à régler spontanément leurs cotisations.

Taux des restes à recouvrer : montant des cotisations non soldées par rapport aux cotisations déclarées par les entreprises.

Évolution des taux des restes à recouvrer en point (glissement annuel)



Évolution des demandes de délais (glissement sur 12 mois)



■ Les CDI commencent l'année en baisse

À fin janvier, le nombre de déclarations préalables à l'embauche (DPAE) hors intérim est en hausse de 2,5 % sur un an glissant, sous l'influence principalement des CDD de moins d'un mois (+ 3,6 %). Cependant, le nombre total de DPAE sur les trois derniers mois stagne par rapport aux mêmes mois de l'année précédente.

Le nombre de DPAE en CDI continue de diminuer (1,8 % sur un an glissant). Ainsi, les CDI ne représentent que 14,5 % du total des DPAE sur un an glissant. Sur les trois derniers mois connus, la baisse des DPAE en CDI est plus marquée (2,4 %). Les CDD de plus d'un mois continuent d'afficher une légère hausse sur un an glissant (+ 1,1 %). Cependant, sur trois mois, la tendance est à la baisse (1,1 %).

■ Une tendance qui reste relativement favorable à l'emploi

Au 3^e trimestre 2014, l'emploi salarié privé en Ile-de-France évolue faiblement (+ 0,1 % par rapport au trimestre précédent). Près de 2 400 emplois ont été créés durant ces trois mois. Sur un an, le niveau d'emploi francilien affiche une croissance de 20 500 salariés (+ 0,5 %) qui s'explique majoritairement par la hausse de l'emploi au 1^{er} trimestre 2014. L'emploi francilien confirme, une nouvelle fois, sa meilleure tendance que l'emploi national (0,1 % sur un an).

La masse salariale progresse de 1,9 % sur un an cumulé, soit une progression légèrement plus rapide que celle observée au plan national (+ 1,6 %). Elle fléchit trimestre après trimestre mais affiche une dynamique relative dans un contexte d'inflation basse. La croissance du SMPT (salaire moyen par tête) ralentit également, avec une hausse de 1,2 % ; elle reste inférieure à celle observée au niveau national (+ 1,4 %). Le SMPT francilien s'établit à 3 167 euros.

L'Urssaf Ile-de-France, observatoire statistique régional

Au fil des formalités remplies par les personnes physiques ou morales qui déclarent et paient des cotisations et des contributions sociales, les Urssaf collectent des données essentielles sur le tissu économique, l'emploi et les revenus du travail dans leur région de compétence. L'Urssaf Ile-de-France est compétente auprès des acteurs économiques installés dans la région. En 2014, elle a collecté 103 milliards d'euros de cotisations pour financer les prestations de Sécurité sociale.

Indicateurs calculés sur le champ géographique de l'Ile-de-France

Évolution annuelle à fin janvier 2015

Nombre total de DPAE (hors intérim) (sur 12 mois glissants)	+ 2,5 %
Nombre total de DPAE (hors intérim) (sur 3 mois glissants)	+ 0,0 %
Nombre de CDI (sur 12 mois glissants)	- 1,8 %
Poids des CDI dans le total CDI + ensemble des CDD (sur 12 mois glissants)	14,5 %
Nombre de CDD de plus d'un mois (sur 12 mois glissants)	+ 1,1 %
Poids des CDD de plus d'un mois dans le total CDI + ensemble des CDD (sur 12 mois glissants)	12,1 %
Nombre de CDD de moins d'un mois (sur 12 mois glissants)	+ 3,6 %
Poids des CDD de moins d'un mois dans le total CDI + ensemble des CDD (sur 12 mois glissants)	73,4 %
Nombre de DPAE en CDI (sur 12 mois glissants)	1 021 590

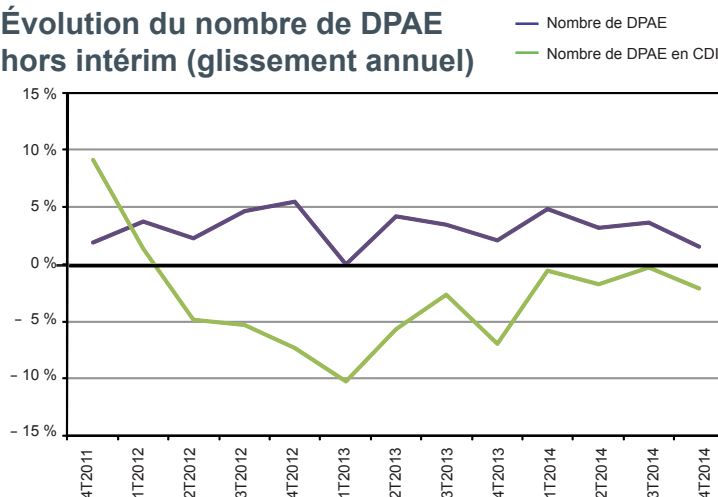
Évolution annuelle à fin septembre 2014

Effectifs salariés	+ 0,5 %
Salaire Moyen Par Tête	+ 1,2 %
Niveau des effectifs privés (données désaisonnalisées)	4 528 239

Évolution annuelle du 3^e trimestre 2014

Assiette salariale	+ 1,6 %
--------------------	---------

Évolution du nombre de DPAE hors intérim (glissement annuel)



Évolution de la masse salariale, effectifs et salaires moyens

